

**MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE AUX
ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 08 AVRIL 2004 EN
ALGERIE**

COMMUNIQUE DE PRESSE

La mission d'observation de l'Union Africaine à l'élection présidentielle du 08 avril 2004 en Algérie, composée de parlementaires panafricains, d'experts juridiques et électoraux ainsi que de représentants d'organisations de la société civile africaine, est dirigée par le Professeur Abdoulaye Bathily, Député, Vice président de l'Assemblée nationale de la République du Sénégal. Elle est arrivée à Alger le 1^o avril 2004.

Avant le jour du scrutin, la mission a eu une série d'entretiens avec d'une part, les Autorités algériennes impliquées dans la préparation du processus électoral et, d'autre part, les Directeurs de campagne des six (6) candidats. Elle a par ailleurs eu des consultations avec les différentes missions d'observation internationales et a suivi de près le déroulement de la campagne électorale.

De cette activité préélectorale, la mission a noté avec satisfaction que des réformes importantes ont été faites dans le code électoral notamment la suppression des bureaux spéciaux de vote, la consécration du droit des représentants de candidats à suivre l'ensemble des opérations depuis l'ouverture des bureaux de vote au décompte des suffrages avec le droit d'obtenir une copie conforme du procès-verbal de délibération. L'aide financière et matérielle de l'Etat aux candidats constitue également un apport considérable en faveur de la démocratie.

S'agissant de la campagne électorale, la mission a observé qu'elle s'est déroulée dans la courtoisie et dans des conditions de liberté d'expression et de ton permettant aux candidats de développer leur propagande sur toute l'étendue du territoire national faisant de cette campagne un rendez-vous du débat politique et une véritable fête démocratique.

Par ailleurs, l'attachement affirmé de tous les candidats à l'Unité de l'Algérie et au rejet de la violence comme mode politique d'expression d'opinions, l'effort louable fait par la presse publique et privée pour relayer librement cette campagne amènent la mission à féliciter tous les acteurs, en particulier les candidats, pour ce sens élevé de patriotisme qui atteste de la maturité du processus démocratique en Algérie.

Pour l'observation du scrutin, les membres de la mission se sont déployés sans entrave. Ainsi, le jour du scrutin, ils ont pu visiter plusieurs bureaux de vote dans de nombreux centres dans la ville d'Alger et sa périphérie, ainsi que dans les Wilayas suivantes : Ain Temouchen , Bechar, Constantine, El Tarf, Illizi, Laghouat, Médéa, Msila, Ouargla, Oran, Souk Aras, et Tiaret. Ils ont eu à coopérer sur le terrain avec d'autres observateurs internationaux.

Au cours des visites, les membres de la mission se sont entretenus avec les représentants de candidats, les agents électoraux et se sont également intéressés aux conditions du déroulement du scrutin depuis l'ouverture des bureaux de vote jusqu'au décompte des suffrages.

A l'analyse de ce que les membres de la mission ont eux-mêmes constaté et au regard des recoupements de ce que les membres des autres missions d'observation ont eux aussi observé, la Mission d'observation de l'Union Africaine estime que, nonobstant quelques insuffisances qui ont été constatées, l'élection présidentielle du 08 avril 2004 a été organisée dans des conditions techniques et matérielles satisfaisantes. A cet effet, la mission apprécie favorablement la mise en place du matériel et des agents scrutateurs, la présence effective des délégués de candidats à l'intérieur des bureaux de vote, la mise en place d'un bureau d'information et

d'orientation doté d'un terminal d'ordinateur dans chaque centre de vote, les conditions particulières pour assurer la continuité sans désemparer des opérations de vote, la surveillance des bureaux itinérants de vote par des représentants de candidats.

D'une manière globale, la mission a constaté que le scrutin s'est déroulé, dans le calme, la sérénité, la convivialité et la transparence

La mission d'observation de l'Union Africaine voudrait particulièrement souligner qu'elle a suivi le déroulement de ces élections avec beaucoup d'intérêt, car celles-ci constituent un test non seulement pour la consolidation et l'épanouissement de la démocratie en Algérie, mais aussi et surtout pour son rayonnement en Afrique, l'Algérie constituant une pièce maîtresse de l'équation politique africaine. Elle considère que, sans préjudice de la décision du Conseil constitutionnel, le scrutin du 8 avril 2004 constitue un pas important franchi par le peuple algérien dans le processus de consolidation de la démocratie.

Par conséquent, elle appelle tous les acteurs de la vie politique et le peuple algérien à se saisir de cet acquis pour aller à de nouvelles conquêtes démocratiques, base de la stabilité politique du pays. Elle souhaite vivement que l'esprit patriotique qui a toujours caractérisé le peuple algérien reste, plus que jamais, le sous-bassement de sa fierté que le monde en général, et l'Afrique en particulier, lui ont toujours reconnue ; et que la paix recouvrée par l'Algérie après quelques années de crises sécuritaires soit plutôt l'élément catalyseur pour une reconstruction économique prospère et dynamique, qui puisse permettre à ce pays de jouer davantage le rôle qui a toujours été le sien sur l'échiquier international.

Fait à Alger le 10 avril 2004